② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: **SAS ABHOLDING** — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31122023 (1)	Exercice N-1 clos le 31122022 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	210		
	Production vendue : biens (dont export et livraisons intracommunautaires : 209)	214		
	Production vendue : services * (dont export et livraisons intracommunautaires : 215)	218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*	240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)	242	7 258	6 589
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * : 243)	244		
	Rémunérations du personnel *	250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)	252		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce : 255)	254		
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * : 259 ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles : 260)	262		
	Total des charges d'exploitation (II)	264	**7 258**	**6 589**
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	**(7 258)**	**(6 589)**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280	301 385	90 000
	Produits exceptionnels (IV)	290		
	Charges financières (V)	294		
	Charges exceptionnelles (Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) : 347 ; Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) : 348) (VI)	300		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	1 296	45
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	310	**292 831**	**83 366**

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 — **292 831** — 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles*	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)	324	1 296	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés : 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPC* : 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) : 249)	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies) : 986 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) : 989 ; Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) : 138	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) : 981 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) : 991 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) : 992			
	ZFA NG (44 quaterdecies) : 345 ; Investissements et souscriptions outre-mer : 344 ; Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies) : 993			
	Zone franche urbaine (44 octies A) : 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) : 127			
	dont divers* : Créance due au report en arrière du déficit : 346 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies) : 655 ; Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite : 641	350		285 490
	dont divers* : Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) : 643 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) : 645 ; Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) : 647			
	dont divers* : Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) : 648 ; Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) : 649 ; Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) : 990			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2)	352	**8 637**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :			360
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	**8 637**	372

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2024

Désignation de l'entreprise : SAS ABHOLDING — Rue De Ponthieu — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : Bureau 326 — 75008 PARIS

SIRET : 9 2 1 8 2 9 6 0 2 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 2

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122023 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122022 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles : Fonds commercial*	010		012			
	Immobilisations incorporelles : Autres*	014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	267 852	042		267 852	266 000
	Total I (5)	044	**267 852**	048		**267 852**	**266 000**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS : Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	STOCKS : Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) : Clients et comptes rattachés *	068		070			
	Créances (2) : Autres * (3)	072	313 021	074		313 021	90 000
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	8 010	086		8 010	10
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	**321 030**	098		**321 030**	**90 010**
	Total général (I + II)	110	**588 882**	112		**588 882**	**356 010**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	266 000	266 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	4 168	
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	22 054	
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	**292 831**	**83 366**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**585 054**	**349 366**
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 533	6 589
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172	1 296	45
	Comptes courants d'associés	173		10
	Autres dettes	175		
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**3 829**	**6 644**
	Total général (I + II + III)	180	**588 882**	**356 010**

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 852
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	13 298		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ABHolding
Société par actions simplifiée
au capital de 266 000 euros
Siège social : 59 rue de Ponthieu,
Bureau 326, 75008 PARIS
921 829 602 RCS PARIS

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 3 AVRIL 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 292 831,26 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	**292 831,26 euros**
Réserve Légale	**9 131,72 euros**
Le solde	**283 699, 54 euros**
A titre de dividende global à l'associé unique **Soit 24,44 euros par action**	**71 500,00 euros**
Le solde **En totalité au compte "autres réserves"**	**212 199,54 euros**

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard jusqu'au 30 septembre 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 65 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de

12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

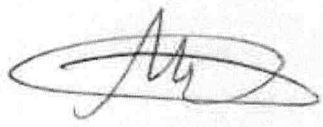
Exercice clos au	Revenu distribué	Eligibles à l'abattement art. 158 al 3-2 à 4 du CGI	Non éligibles à l'abattement art. 158 al 3-2 à 4 du CGI
30.12.2022	57 143 €	57 143 €	-
30.12.2021	-	-	-
30.12.2020	-	-	-

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Certifié conforme

Le Président
Mohamed Bassem ABID



CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **588 882** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **301 385** euros et un total **charges** de **8 554** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **292 831** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023.**
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général .

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables :
Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables :
Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), au dernier prix d'achat connu. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les éventuels produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	266 000		1 852			267 852
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**266 000**		**1 852**			**267 852**
	TOTAL	**266 000**		**1 852**			**267 852**

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2023
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires					
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles					
	Sur immobilisations : corporelles					
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence					
	Sur immobilisations : titres de participation					
	Sur immobilisations : autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
	TOTAL GENERAL					
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation					
	Dont dotations et reprises : - financières					
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	313 021	313 021	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**313 021**	**313 021**	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	13 298		

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 533	2 533		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	1 296	1 296		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**3 829**	**3 829**		
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Filiales et participations

31/12/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés			
1. Filiales (Plus de 50 %)			
ABID CONSULTING	385 202	100,00	314 964
TUNITEAM PLUS		60,00	
2. Participations (10 à 50 %)			
B. Renseignements globaux			
1. Filiales non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			
2. Participations non reprises en A.			
a) françaises			
b) étrangères			

Fonds Commercial

	31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.
En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.
Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.



Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		1 308
Autres créances		1 308
Int CC - GROUPE - ABID CONSULTING	1 308	

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		1 109
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 109
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	1 109	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Capital social

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	2 660,00	100,0000	266 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	2 660,00	100,0000	266 000,00

Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2023
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus entre 1 et 5 ans à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus entre 1 et 5 ans à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Engagements financiers

	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2023
		TOTAL		